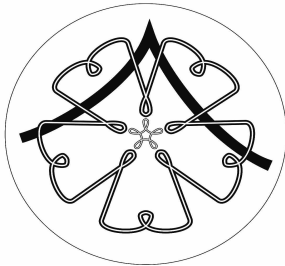


go shin^{*} no yama



Go Shin No Yama Kendo Bergerac

Saison 2011/2012

Voici quelques éléments pratiques destinés à faciliter votre inscription au Go Shin No Yama pour la saison 2011/2012

Vous trouverez sur le CD (qui vous sera remis au moment de votre adhésion) et sur papier:

- Un dossier d'inscription comprenant, le montant des cotisations, les modalités de paiement, la location de l'armure ainsi que la fiche individuelle.
- Un courrier d'autorisation parentale pour les mineurs.

Les inscriptions peuvent se faire par courrier en utilisant l'enveloppe jointe (Celle-ci est à adresser à Jean-Yves Gorgé 18 chemin de la Fondaurade 24100 Bergerac) ou le 7 septembre au dojo à partir de 18h30, 12 rue Villeneuve à Bergerac.

Le dossier doit être complet (fiche remplie avec signature des parents pour les mineurs, certificat médical, règlement (de la cotisation FFJDA, du passeport si besoin et de celle pour le dojo) avec modalité d'encaissement (des facilités de paiement sont possible).

Nous serons au regret de ne pouvoir vous accueillir dans nos murs si ce dossier n'est pas validé par le secrétariat (pour des raisons évidentes de responsabilité des enseignants et des dirigeants, ainsi que pour des questions de sécurité)

Il y a deux cours de Kendo par semaine le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h30, sauf vacances scolaires et jours fériés. Vous avez la possibilité de quitter le cours à 19h30 .

Les parents devront être présents dans l'entrée du dojo afin de récupérer leur enfant (sauf autorisation pour celui-ci de rentrer par ses propres moyens)

Nous vous souhaitons une bonne saison 2011/2012 au Go Shin No yama

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la vie du dojo à l'adresse suivante

<http://asso.bergerac95.fr/kendo/>

Pour toutes questions vous pouvez nous joindre

Secrétaire :

Jean-Yves Gorgé : 06.07.19.35.25

Email : kendo.bergerac@orange.fr

Trésorière :

Gorgé Claudine : 05.53.73.19.68

Email : claudine.gorge@orange.fr

Cher adhérent, Chère adhérente,

Vous trouverez ci-joint un formulaire qui servira de fiche d'inscription.

Pour prendre votre licence pour la saison 2011/2012 merci de bien vouloir :

1 - Remplir lisiblement le document en annexe (Bulletin d'inscription)

2 - Nous fournir :

- Un certificat médical ou votre passeport sportif tamponné par votre médecin avec la mention NCI (Non Contre Indication) à la compétition et à la pratique du Kendo

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE ET PERMETTRONS LA PRATIQUE DU KENDO

Pour les nouveaux inscrits vous ne pourrez pas vous entraîner avant que votre licence ne soit signée et envoyée à la FFJDA (pour les mineurs, signature de la personne civilement responsables).

Pour tous vous devez faire deux ou trois chèques un de 33 euro (au nom de la FFJDA), un (ou plusieurs) suivant votre catégorie (au nom du Go Shin No yama), un de **50 euro** pour la location d'armure (au nom du Go Shin No yama), le port de l'armure étant soumis à approbation de l'enseignant.

IMPORTANT : Aucun remboursement de licence et de cotisation ne sera effectué sauf cas de force majeure (décision du Comité Directeur).

Reprise des cours
Mardi 6 septembre 18h30

CATEGORIES D'AGES	COTISATIONS CLUB ET FEDERALE
ADULTES (+18 ANS)	150,00 € à l'ordre du go shin no yama + 33 € à l'ordre de la FFJDA+ un chèque de 50 euro pour la location d'armure à l'ordre du go shin no yama
JEUNES (- de 18 ANS)	80,00 € à l'ordre du go shin no yama + 33 € à l'ordre de la FFJDA + un chèque de 50 euro pour la location d'armure à l'ordre du go shin no yama
ETUDIANT, SANS EMPLOI (prévoir justificatif)	100,00 € à l'ordre du go shin no yama + 33 € à l'ordre de la FFJDA= un chèque de 50 euro pour la location d'armure à l'ordre du go shin no yama

Réduction famille

2 licences par famille: - 30 € sur l'ensemble

3 licences par famille: - 45 € sur l'ensemble

FICHE DE LOCATION D'ARMURE

Nom :

Prénom :

No d'armure :

Un numéro d'armure vous sera attribué par la suite le responsable du matériel. Cette armure ne pourra être attribuée à une autre personne que vous

La location d'armure est soumise à l'autorisation de l'enseignant

Je m'engage à prendre soin de cette armure, à signaler au responsable du matériel toute usure anormale préjudiciable à la sécurité de la pratique. L'armure ne peut quitter l'enceinte du dojo (sauf avis contraire du responsable du matériel, pour un stage ou une compétition par exemple)

Elle reste la propriété de l'association.

Cette armure est sous la responsabilité de la personne qui la Loue. En cas de perte ou de vols un forfait de 300 euro sera demandé.

Fait à Bergerac le .../.../....

Signature du représentant légal pour les mineurs

Fiche d'inscription saison 2011.2012

NOM :
(En majuscules)

Prénom :

Date de Naissance :-----

Lieu de Naissance :-----

Adresse :
.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone domicile :-----

Téléphone portable :-----

E .mail :

Profession :

Si mineur

Nom/Prénom Père :

Téléphone domicile :-----

Téléphone portable :-----

Nom/Prénom Mère :-----

Téléphone domicile :-----

Téléphone portable :-----

N° de sécurité sociale (en cas d'accident) :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom et téléphone):

Médecin traitant/ Téléphone :-----

J'autorise mon enfant à quitter le cours et à rentrer par ses propres moyens

Oui Non (Rayer la mention inutile)

Nom et Signature ou Nom et signature du responsable légal pour les mineurs

Discipline(s) pratiquée(s) :

Kendo

Cotisation versée : Chèque

Si remise (préciser le montant et date) :

Nombre de Paiements:

Fractionnement des paiements / Date de prélèvement des chèques à effectuer par le trésorier:

1) date:

2) date:

3) date:

4) date:

Numéro de licence:

Certificat médical:

Dossier complet: OUI NON

Refusé :

DATE, NOM et SIGNATURE du secrétaire ou de la personne du Comité Directeur